



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf et le quatorze Octobre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CORMIER, le Maire.

Présents : MM. Francis CORMIER, Claude MOREL, Jérôme GOSSET, Jean-Marie MACLET, Christophe MAFILLE, M. Patrick ONIMUS, M. Mathieu HUILLE
Mmes Catherine BASTIEN, Mme Julie LOFFROY

Absents : 0

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme. Francine WELLHOFER (ayant donné pouvoir à Mme. Catherine BASTIEN)

Mme BASTIEN Catherine a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu du 25 Juin 2019 à l'unanimité.

Délibération pour la révision des tarifs des concessions du cimetière et du columbarium

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de porter les tarifs des concessions cimetière à partir du 1 Novembre 2019 comme suit :

- Concessions pour 30 ans (renouvelables) pour 2 m 2 : 150 €
- Concessions pour 30 ans (renouvelables) pour 4 m 2 : 300 €

- Concessions pour 50 ans (renouvelables) pour 2 m 2 : 200 €
- Concessions pour 50 ans (renouvelables) pour 4 m 2 : 400 €

- Concessions perpétuelles pour 2 m 2 : 250 €
- Concessions perpétuelles pour 4 m 2 : 500 €

Columbarium

Le prix de la case est fixé à 1200€ (pour recevoir 3 urnes) pour une durée de 30 ans.

Pour un renouvellement de 10 ans supplémentaire le tarif est fixé à 150.00 €.

Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal sont en réflexion pour l'achat d'un 2^{ème} columbarium et d'un jardin du souvenir. Il est nécessaire de faire une étude.

Délibération de subvention à la fondation O. Dassault et O. Paccaud pour le fonctionnement de l'Harmonie

Monsieur le Maire explique que suite à une entrevue avec Monsieur Olivier PACCAUD notre Sénateur qu'il nous est nécessaire de demander une subvention pour notre Harmonie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une subvention auprès du fonds Olivier DASSAULT pour la Défense et le Développement de la Ruralité d'un montant de 1500.00€ afin de participer au financement pour le fonctionnement de notre Harmonie.

Demande d'aide financière reçue de la part de la MDS

Monsieur Le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil la demande qui nous est parvenue par la maison de la solidarité de THOUROTTE.

Vu le manque d'information sur ce dossier, Monsieur Le Maire suggère l'ajournement de ce point.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'ajournement.

Organisation des fêtes de fin d'année (passage du Père Noël – Colis des aînés – Vœux 2020)

Passage du Père Noël

Le dimanche 22 décembre, de 10h à 13h, le Père Noël ira à la rencontre des enfants du village. Il proposera, une petite balade en calèche. L'équipe municipale se retrouvera à la salle polyvalente vers 9h30.

Colis des aînés

Le samedi 21 décembre, en fin de matinée, le Conseil Municipal rendra visite à nos aînés afin de leur offrir le traditionnel colis de Noël. L'équipe municipale se retrouvera à la Mairie vers 9h30.

Vœux 2020 – Galette des rois

Le samedi 4 janvier, à 16h, nous partagerons la galette des rois et aurons le plaisir d'accueillir notre harmonie l'Amicale à la salle polyvalente.

Présentation de l'étude éclairage public LED

Afin de réaliser d'éventuelles économies sur notre éclairage public, Monsieur Le Maire présente la proposition de l'entreprise LUXECO.

Mise en place de lampes LED.

Le Conseil Municipal décide de faire un test sur une zone et de réaliser une étude d'éclairage.

Présentation du projet de construction d'un logement locatif

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le projet est en phase de se concrétiser et cela suite à l'entrevue avec notre architecte.

Nous pensons être en mesure de déposer le permis de construire courant Novembre 2019.

Questions diverses

Terrains constructibles rue des Roses

Monsieur le Maire présente le devis de SICAE et précise la nécessité de poursuivre les démarches de viabilisation (eau, téléphone et éclairage public).

Organisation de la commémoration du 11 Novembre 2019

Comme chaque année le rendez-vous est fixé à 11h00 à l'église pour une célébration religieuse, suivi de la cérémonie au monument aux morts avec la participation des enfants de l'école d'Orvillers-Sorel. Et nous terminerons par un vin d'honneur.

Travaux église

Suite à l'opération de démoussage nous avons constaté que la toiture versant Nord est en très mauvais état et que des travaux seront à envisager à court terme.

Point cimetière

Les grilles du cimetière ont été remplacées dans la globalité, y compris le portillon qui donne accès à la sente piétonne.

Nous avons également réalisé une dalle béton à l'emplacement réservé aux déchets (végétaux et plastiques).

Employé communal

Monsieur le Maire annonce que Monsieur Patrick BERTIN (employé communal) a fait valoir ses droits à la retraite pour fin Avril 2020 et qu'il sera nécessaire de procéder à son remplacement.

Regroupement scolaire

Monsieur Le Maire fait part de son inquiétude, puisque nous avons enregistré à la rentrée scolaire un effectif inférieur de 30 élèves. Et que nous devons poursuivre le développement de nos villages afin d'y accueillir de nouvelles familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h12